

## SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA 33/22

### OPÉRATIONS AÉRIENNES : D'ÉPANDAGE FORESTIER LAC SAINT-JEAN, CÔTE-NORD, BAS-SAINT-LAURENT, ET GASPÉSIE

Cette année, la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM) procédera de nouveau à une application aérienne à grande échelle de pesticides biologiques (Btk) pour contrer les ravages de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Au total, 113 aéronefs dont 19 pointeurs, 79 avions de pulvérisation et 15 hélicoptères de pulvérisation seront répartis sur 11 bases d'opérations au travers le Québec.

Voici la liste des bases d'opérations de la SOPFIM :

- Dolbeau / St-Félicien, QC (CYDO)
- Chicoutimi / St-Honoré, QC (CYRC)
- Charlevoix, QC (CYML)
- Forestville, QC (CYFE)
- Baie-Comeau / Pointe Lebel, QC (CYBC)
- Mont-Joli, QC (CYYY)
- Matane, QC (CYME)
- Ste-Anne-des-Monts, QC (CYSZ)
- Gaspé (Michel-Pouliot), QC (CYGP)
- Bonaventure, QC (CYVB)
- Du Rocher-Percé / Pabok, QC (CTG3)
- Charlo, NB (CYCL)

Le tableau suivant présente un aperçu du nombre maximum d'avions par région et par base dans la période la plus achalandée des opérations :

Lac Saint-Jean				
<b>CYDO:</b> 8 avions		<b>CYRC:</b> 9 avions		
Rive-Nord				
<b>CYFE:</b> 4 avions		<b>CYBC:</b> 3 avions		<b>CYML:</b> 4 avions
Bas-Saint-Laurent				
<b>CYYY:</b> 4 avions			<b>CYME:</b> 6 avions	
Gaspésie et Nouveau-Brunswick				
<b>CYSZ:</b> 10 avions	<b>CYGP:</b> 7 avions	<b>CYVB:</b> 9 avions	<b>CTG3:</b> 6 avions	<b>CYCL:</b> 9 avions

Un total de sept (7) hélicoptères seront présents sur la Rive-Nord et huit (8) hélicoptères sur la Rive-Sud.

## Échéancier et déroulement des opérations

Les opérations d'épandage aérien débuteront vers le 29 mai 2022 au Lac Saint-Jean, sur la Côte-Nord et dans le Bas-St-Laurent. Celles en Gaspésie débuteront dès que la météo le permettra. La fin des travaux est prévue pour le début juillet.

Les opérations matinales se déroulent habituellement de 4 h à 7 h 30 (heure locale) et peuvent occasionnellement se prolonger jusqu'à 11 h (heure locale). Les opérations de soirée se déroulent de 18 h à 21 h 30 (heure locale). Pour que les opérations de pulvérisation aient lieu, les vents doivent être calmes et il ne doit y avoir aucune précipitation.

Des vols d'étalonnage et de reconnaissance seront effectués de jour entre le 25 mai 2022 et le 1 juin 2022. Normalement, l'avion d'épandage pulvérise son pesticide à environ 50 pieds au-dessus du sommet des arbres. Un aéronef de surveillance vole et coordonne les opérations à environ 1 000 pieds au-dessus de l'avion d'épandage. Les aéronefs de pulvérisation se rendent jusqu'aux secteurs désignés à environ 1 000 au-dessus du sol (AGL) et retournent aux bases à environ 2500 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL), à 3 000 pieds ASL et à 3 500 pieds ASL.

Les hélicoptères seront positionnés sur des sites d'opération temporaires. Les équipes se déplaceront fréquemment pendant la journée afin de se positionner de manière stratégique en vue des opérations.

## Modèles d'aéronefs et fréquence de communication

Les tableaux suivants présentent les modèles d'aéronefs ainsi que leurs couleurs respectives afin que vous puissiez bien les identifier :

### Avions de pulvérisation

Modèle	Couleur
Air Tractor 502	Blanc ou jaune
Air Tractor 504	
Air Tractor 602	
Air Tractor 802	
Thrush 510P	

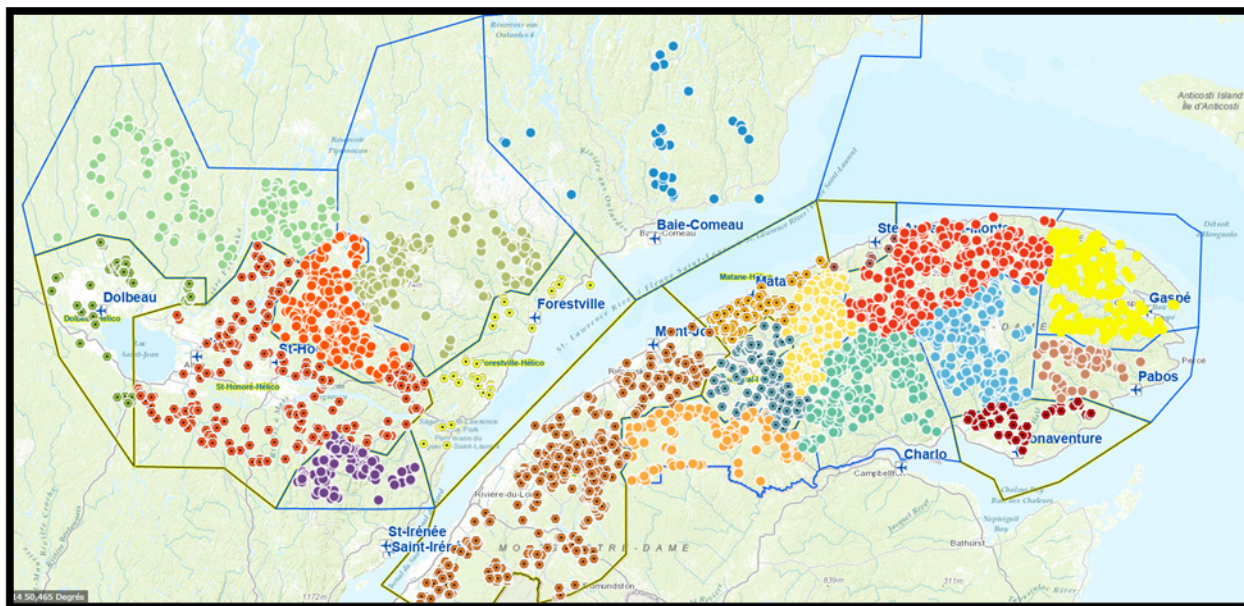
### Avions de surveillance

Modèle	Couleur
Islander (BN-2)	Fond blanc, ligné de couleurs différentes
Partenavia (P-68)	
Piper Seneca (PA-34)	
Piper Navajo (PA-31)	
King Air 100 (BE10)	
Cessna 310 (C310)	
Cessna 337 (C337)	
Piper Seneca II	
Piper Seneca II Turbo (PA-34)	
Twin Comanche (PA-30)	
Piper Aztec (PA-23)	
Beechcraft Baron (BE-58)	

Le pilote d'aéronef de surveillance fournit des comptes rendus de position sur la fréquence 126,7 MHz avec la mention « Opérations SOPFIM » chaque fois qu'une opération d'épandage à lieu. Vous pouvez communiquer en tout temps avec le pilote de l'aéronef de surveillance ou le pilote de l'hélicoptère sur la fréquence 126,7 MHz.

### Carte des opérations d'épandage aérien par région

La figure ci-dessous présente une carte des régions où se dérouleront les opérations d'épandage, y compris tous les secteurs qui seront traités.



**Figure 1 : Carte des opérations de pulvérisation aérienne par région**

Si vous devez évoluer à basse altitude dans les mêmes secteurs, ou si vous pensez qu'il y aura un conflit avec l'un de nos aéronefs, n'hésitez pas à nous en aviser par courriel ou par téléphone. Nos opérations seront particulièrement intenses sur les bases CYSZ, CYGP, CYVB, CTG3 et CYCL (Bas-St-Laurent et Gaspésie) ainsi que dans le secteur des Monts-Valin (CYRC).

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec :

La Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM)  
Attn: Nicolas Verreault, Directeur adjoint aux opérations

Tél. : 418-554-1611  
Courriel : [n.verreault@sopfim.qc.ca](mailto:n.verreault@sopfim.qc.ca)

Chris Bowden  
Directeur par Intérim, Gestion de l'information aéronautique et opérations aériennes